

CAJ/67/11

ORIGINAL: anglais **DATE**: 28 janvier 2013

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Soixante-septième session Genève, 21 mars 2013

RÉVISIONS DES SECTIONS EXISTANTES DU DOCUMENT TGP/14 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES, SOUS-SECTION 2 : FORMES ET STRUCTURES

Document établi par le Bureau de l'Union

- 1. Le pré sent document vise à présen ter une pro position de révisio n de la sectio n 2 : Terme s botaniques, sous-section 2 : formes et structures du document TGP/14/1 "Glossaire de termes utilisés dans les do cuments de l'UP OV" (do cument TGP/14/2) (voir les paragraphes 16 à 18 du do cument CA J/67/3 "Documents TGP").
- 2. La structure du présent document est la suivante :

ANNEXE I: PROPOSITION DE TEX TE EN VU E DE LA RÉVISION DU DOCUMENT TGP/14:

section 2: Termes botaniques, sous-section 2: Formes et structures: I. Formes:

section 1

ANNEXE II: PROPOSITION DE TEX TE À INSÉRER DA NS LE DOCUMENT TGP/14 : s ection 2 :

Termes botaniques, sous-section 2 : Formes et structures : I. Formes : section 2

ANNEXE III: PROPOSITION DE TEX TE EN VU E DE LA RÉVISION DU DOCUMENT TGP/14:

section 2: Termes botaniques, sous-section 2: Formes et structures: I. Formes: 2.

Développement de caractères liés à la forme, nouvelle section

ANNEXE IV: PROPOSITION DE TEXTE EN VUE DE LA RÉVISION DU DOCUMENT TGP/14:

section 2 : Termes botaniques, sous-section 2 : Formes et s tructures : III. Définition des

termes forme et structure

Précisions concernant cette version

Le texte barré (en surbrillance) a été supprimé de la version précédente

Le texte souligné (en surbrillance) a été ajouté à la version précédente

Les notes de bas de page seront conservées dans le document publié

Les notes en fin de texte sont des explications destinées à faciliter l'examen de ce projet et ne figureront pas dans le document final qui sera publié

ANNEXE I

PROPOSITION DE TEXTE EN VUE DE LA RÉVISION DU DOCUMENT TGP/14 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES, SOUS-SECTION 2 : FORMES ET STRUCTURES : I. FORMES : SECTION 1

I. FORME

1. Composantes de la forme

1.1 Le document TG/1/3 intitulé "Introduction générale à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité et à l'harmo nisation des de scriptions des obtentions végétales" (ci-après dénommé "introduction générale") i ndique qu e la form e peut être p rise en con sidération sous l'angl e d'un caractère pseudo-qualitatif :

"4.4.3 Caractères pseudo-qualitatifs

"Les 'caractères p seudo-qualitatifs' son t des caractères do nt la g amme d'expression est a u moins en pa rtie co ntinue, mais e st pluridim ensionnelle (p ar ex emple, la forme : ovale (1), elliptique (2), circulaire (3), obovale (4)), et ne peut être co rrectement décrite en définissant simplement I es de ux extrêmes d'une gamme lin éaire. De même qu e dan s le ca s des caractères q ualitatifs (discontin us) — d'où le te rme 'p seudo-qualitatifs' — chaque nive au d'expression doit être identifié pour décrire correctement le caractère dans toute sa diversité."

Toutefois, il ressort du document TGP/ 9 intitulé "Ex amen de la distinction" que l'utilisatio n de caractères pseudo-qualitatifs dans l'examen de la distinction sur la base de notes présente des limitations particulières (voir la section 5.2.3 du document TGP/9/1):

"Caractères pseudo-qualitatifs (PQ)

"[…]

"5.2.3.2.2.1 [...] Toutefois, en ce q ui concerne les caractères pseudo-qualitatifs, il convient de tenir compte du facte ur supplémentaire im portant selon le quel, si un e p artie de la gam me d'expression est continue, la répartition le long de l'échelle n'est pas régulière et la gamme est pluridimensionnelle (par exemple, la forme : ovale (1), elliptique (2), circulaire (3), obovale (4) : il y a variation dans le ra pport long ueur/largeur et dans la lo calisation de l'e xtrême 1). Ce la signifie qu'il est difficile de définir une règle générale sur la différence de notes en vue d'établir la distinction pour un caractère."

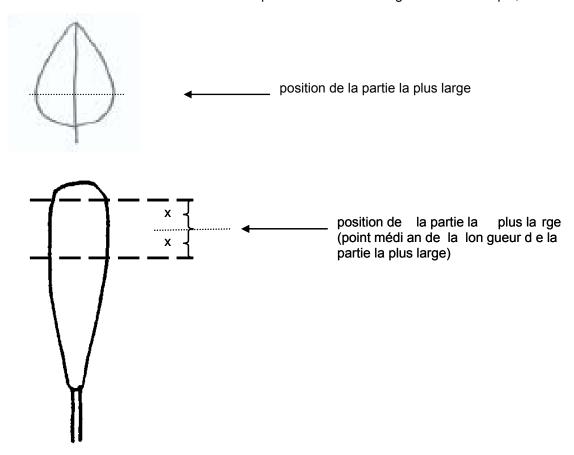
- 1.2 Ainsi, aux fin s de l'exa men DHS, il pe ut être inté ressant d'éla borer des ca ractères quantitatifs ou qualitatifs en rapport avec la forme, plutôt que de considérer la forme comme un caractère pseudo-qualitatif unique. À cet égard, il est possible de définir une forme plane au moyen des composantes suivantes :
 - a) Rapport longueur/largeur (ou rapport largeur/longueur)

(utilisé dans le présent document comme un terme générique désignant aussi le rapport épaisseur/longueur; le rapport diamètre/longueur; le rapport épaisseur/largeur, pour les sections transversales de formes tridimensionnelles)

Le terme "partie la plus large" e st utilisé de préférence à "localisation de l'ex trême" dans le p résent document pa rce que la partie la plus large peut être un point (par exemple lorsqu'il s'agit d'un cercle) ou, lorsque les bords sont parallèles (par exemple lorsqu'il s'agit d'une forme oblongue), la partie la plus large est située sur une longueur (voir la section 1.2.b)).

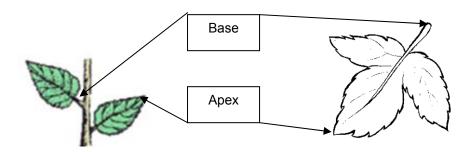
b) Position de la partie la plus large*

La partie la plus large peut être un point (par exemple, lorsqu'il s'agit d'un cercle) ou, si les bords sont parallèles (par exemple, lorsqu'il s'agit d'une forme oblongue), la partie la plus large est située sur une longueur. Lorsque la partie la plus large n'est pas un point précis, elle est considérée comme étant située au point médian de sa longueur. Par exemple,



- c) Forme de la base (voir la section 2.3 Caractères liés à la forme de la base);
- d) Forme de l'apex (voir la section 2.4 Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité);
- e) Schéma latéral.

1.3 L' apex (partie apicale ou distale) d'un organe ou d'une partie de plante est l'extrémité la plus éloignée du point d'attache. La base (partie proximale) d'une partie de plante est l'extrémité la plus proche du point d'attache. Toutefois, il convient de noter que dans les illustrations relatives aux formes qui figurent dans les principes di recteurs d'examen, le poi nt d'attache (base) peut ne pa s être toujours sit ué à l'extré mité inférieure s'il ne s'agit pas de l'orientation naturelle de l'organe sur la plante.



- 1.4 La forme de la base et celle de l'apex font respectivement l'objet des sections 2.3 et 2.4. Le tableau ci-après (Tableau des formes planes symétriques simples) illustre les trois autres composantes des formes planes symétriques simples (celles dont l'angle à la base et à l'apex n'est pas supérieur à 180°) :
- a) Rapport lon gueur/largeur (ou rapport largeur/longueur) : le rapp ort longueur/largeur varie de gauche à droite sur une ligne, mais reste approximativement le même sur une colonne;
- b) Position de la partie la pl us large : la position de la partie la plu s large varie d'une lign e à l'autre, mais reste approximativement la même dans chaque ligne;
- c) Schéma laté ral : la fo rme de s bords latéraux va rie d'une série à l'a utre, mai s reste approximativement la même dans une série.
- 1.5 Afin de veiller à ce que le rapport longueur/largeur soit bien compris, il est recommandé d'utiliser des niveaux significatifs de p résenter le ca ractère comme une form e avec de s niveaux allant de tels que "très allongé compr imé" à "tr ès c-omprimé allon gé", ou de p résenter le caractère comme le "rapport longueur/largeur" avec des niveaux allant de "très élevé bas" à "très bas élevé" et de joindre une illustratio n plutôt que des niveaux tels que "très long". Pour éviter toute con fusion en ce qui co ncerne les dimensions absolues, il est re commandé de n e pas utili ser de terme s te ls que "étroit" et "large" pour le rap port longueur/largeur, en particulier lorsque les caractères des dimensions absolues sont aussi in diqués pour la même partie de la pla nte. Les te rmes se rapp ortant à ce rtains rapp orts longueur/largeur utilisés dans le Tableau de s formes pl anes symét riques sim ples servent uniquement à illust rer l'utilisati on du rapport longueur/largeur. Dans le s p rincipes directeurs d'exam en, l'utilisati on de te rmes tel s que "[très/modérément/légèrement] bas (allongé comprimé)" et "[très/modérément/légèrement] élevé (comprimé allongé)" devra être déterminée en fonction de la gamme d'expression des caractères concernés.

Tableau des formes planes symétriques simples*

<u>Forme</u>	très comprimé	modérément comprimé	légèrement comprimé	moyen	légèrement allongé	modérément allongé		
rapport longueur/largeur	<u>très bas</u>	<u>bas</u>	bas à moyen	<u>moyen</u>	moyen à <u>élevé</u>	<u>élevé</u>	<u>très élevé</u>	
Série parallèle oblongue	12	11	10					
Série arrondie				\wedge	^	<u></u>	/ \	^
ovale	\bigcirc	\bigcirc			\bigcirc			$\langle \rangle$
elliptique	8	7		\bigcirc_{5}				
obovale	9	\bigcirc						
Série angulaire				7 4 14		Δ	A	٨
triangulaire	\Rightarrow	\triangle	4	\triangle	\triangle			
trullée	\Leftrightarrow	\bigcirc	\Diamond			\Diamond	\bigcirc	
losangique	\Diamond	\Diamond	\Diamond	\Diamond	\Diamond	\Diamond	\Diamond	
losangique transverse	\Diamond	\Diamond	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\bigcirc	\Diamond	\Diamond
obtriangulaire	>	\forall	\bigvee	\bigvee				

1 (lancéolée étroite) 9 carrée

2 (demi-lancéolée) 10 oblongue transversale large

3 (lancéolée large) 11 moyennement oblongue transversale

4 (losangique carrée) 12 oblongue transversale étroite

5 circulaire 13 (oblancéolée étroite) 6 aplatie étroite 14 (demi-oblancéolée) 7 demi-aplatie 15 (oblancéolée large)

8 aplatie large

Notes

Série parallèle : les bords latéraux sont plus ou moins droits sur la majeure partie de leur longueur et plus ou moins parallèles à l'axe central (les feuilles de la plupart des monocotylédones appartiennent à ce groupe).

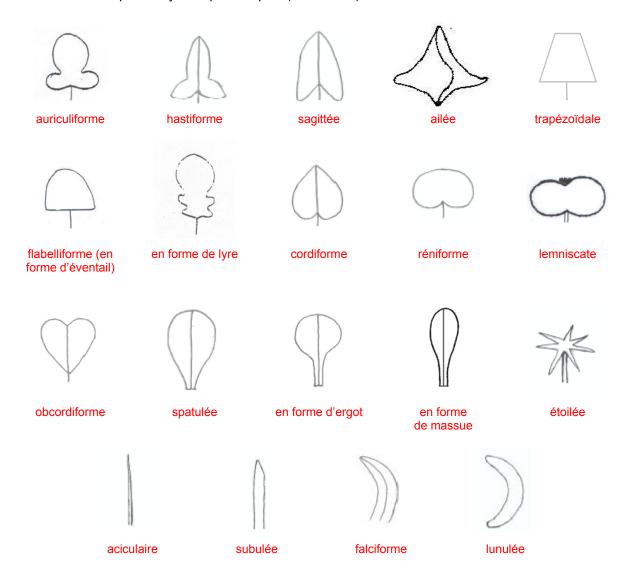
Série arrondie : les bords latéraux sont arrondis, formant une seule grande courbe, sans variations brusques de direction (les feuilles de la plupart des dicotylédones appartiennent à ce groupe).

Série angulaire : le s b ords laté raux sont quelque peu courbés à un certain point, ce qui entraîne un changement de direction combiné à un léger red ressement vers la base et l'apex à partir de ce point, formant plus ou moins deux triangles se rejoignant sur l'axe longitudinal.

1.6 Le tableau ci-après (Ta bleau de s autres form es planes) contient des illust rations d'a utres form es planes courantes :

Tableau des autres formes planes

Pour chacune des form es ci-après, des gammes de rapport longueur/largeur (ou ratio largeur/lo ngueur) et de position de la partie la plus large peuvent être élaborées, de manière analogue à celle définie dans le Tableau des formes planes symétriques simples (section 1.5).



2. Élaboration des caractères liés à la forme

2.1 Introduction

2.1.1 En règle générale, il peut être très intéressant d'étudier les variations de forme entre variétés dans la collection de variétés en suivant les étapes ci-après :

Étape 1 : Rapport lon gueur/largeur (ou ra port larg eur/longueur) (v oir la se ction 1 Composantes de la forme);

Étape 2 : Position de la partie la plus large (voir la section 1 Composantes de la forme);

Étape 3 : Forme de la base (voir la section 2.3 Caractères liés à la forme de la base);

Étape 4 : Forme de l'apex (voir la section 2.4 Caractères li és à la form e de l'apex ou de

l'extrémité);

Étape 5 : Schéma latéral (voir la section 1 Composantes de la forme).

Ainsi, si tout es le s vari ations d e forme entre va riétés dans l a colle ction de variété s sont p rises en considération dans le rapport lon gueur/largeur (par exemple, elli ptique étroite, demi-elliptique ou elliptiq ue large), il est unique ment nécessaire de disposer d'un caractère relatif a u "rapport lon gueur/largeur" (ou rapport largeur/longueur). De même, si toutes les vari ations de forme entre variétés dans la collection de variétés sont prises en considération dans le rapport longueur/largeur et la position de la partie la plus large (par exemple, toutes les variétés peuvent figurer dans la série arrondie dans le Tableau des formes planes symétriques simples) il est seulement né cessaire de disposer de s caractères relatifs au "rapport longueur/largeur" (ou rapport la rgeur/longueur) et à la "position de la partie la plus large". Il convient seulement de passer aux étapes suivantes lorsque les variations de forme entre variétés dans la collection de variétés n'ont pas été prises en considération dans les étapes/composantes précédentes. La répétition de la même différence dans deux caractères distincts devrait être évitée: par exemple, le recours à des caractères relatifs au rapport longueur/largeur et à la forme devrait être évité lo rsque les nivea ux d'expression des caractères relatifs à la forme renvoient à différents rapports longueur/largeur.

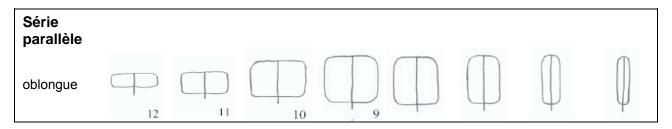
- 2.1.2 En général, lorsque des caractères relatifs à la forme sont élaborés sur la base des composantes individuelles susmentionnées, il est in diqué de présenter les caractères dans l'ordre des étapes 1 à 5. Toutefois, il convient de prévoir une exception particulière à cette méthode lorsqu'un caractère qualitatif est identifié. Les caractères qualitatifs doivent être présentés comme les premiers de la série de caractères liés à la forme compte tenu de leur intérêt pour l'examen de la distinction et aussi parce que l'examen des autres caractères li és à la forme pe ut ne pas présenter d'intérêt pour les variétés possédant ce rtains nive aux d'expression des caractères qualitatifs. Par exemple, "Seules les variétés présentant un schéma latéral des feuilles: ovale: feuille: rapport longueur/largeur (ou rapport largeur/longueur)" pourraient être appropriées si le caractère précédent pour "Feuille: schéma latéral" était qualitatif, par exemple, ovale (1); hastiforme (2) et qu'il n'existait pas de variation intéressante dans le rapport longueur/largeur pour les variétés hastiformes.
- 2.1.3 Nonobstant la difficulté qu'il y a à util iser u ne différence de notes pour ét ablir la distinction d'un caractère pseudo-qualitatif (voir la section 1), il pourrait êt re inté ressant d'élab orer un cara ctère pseudo-qualitatif unique en ce qui concerne la forme. Dans ce cas, il est essentiel que la différence entre les niveaux d'expression soit indiquée par une illustration. Dans cette illustration il convient, dans la mesure du possible, de placer les niveaux présentant le moins de différences l'un à côté de l'autre, indépendamment de leurs notes (par exemple, les illustrations correspondant aux niveaux auxquels ont été accordées les notes 1 et 5 pourraient être pla cées côte à côte et celle s correspondant aux notes 2 et 4 pourraient être éloig nées l'une de l'autre). Lo rsque la forme globale est présentée comme un caractère pseudo-qualitatif unique, les niveaux devraient être présentés dans l'ordre sui vant : classe ment prim aire : du point le plus l arge au-dessous du milieu au p oint le plus l arge au-dessus du milieu; classement secondaire : d'étroit à large (rapport longueur/largeur de bas à élevé) (voir la variante 2 de l'exemple 5 de la section 2.2).

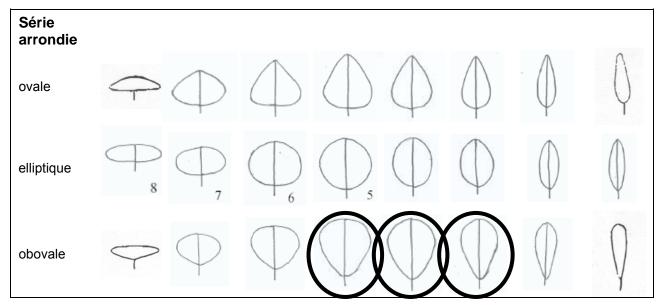
2.2 Caractères liés à la forme entièrement plane

Les illustrations ci-après constituent des exemples de variations entre composantes d'une forme entièrement plane (rapport longueur/largeur, position de la partie la plus large et schéma latéral) aux fins de l'élaboration de caractères, soit en tant que caractères des différentes composantes, soit comme caractère unique lié à la forme globale :

Exemple 1 (un cercle indique la forme d'une ou de plusieurs variétés dans la collection de variétés)*

La seule variation entre les variétés se situe dans le rapport longueur/largeur.





Caractère(s) possible(s) (exemple 1)*

Variante 1

Plante [partie] : rapport longueur/largeur (allongée bas à comprimée élevé) (QN)

Variante 2

Variante 1:

Variante 2:

Plante [partie] : forme (obovale large (31); demi-obovale (2); obovale étroite (43)) (QN) avec l'illustration suivante :

rapport longueur/largeur : comprimée bas

3 <u>1</u> Forme : obovale large rapport longueur/largeur : moyen

Forme : demi-obovale

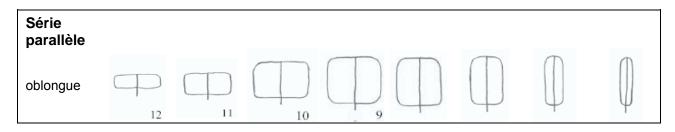
rapport longueur/largeur :

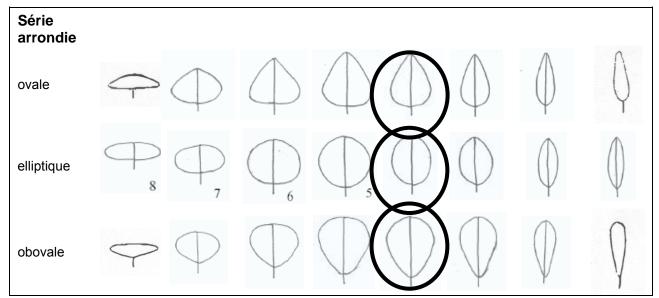
allongée <u>élevé</u>

Forme : obovale étroite

Exemple 2 (un cercle indique la forme d'une ou de plusieurs variétés dans la collection de variétés)*

La seule variation entre les variétés se situe dans la position de la partie la plus large.





Caractère(s) possible(s) (exemple 2)

Variante 1

Plante [partie] : position de la partie la plus large (vers la base à vers l'apex) (QN)

Variante 2

Plante [partie]: forme (ovale (1); elliptique (2); obovale (3)) (QN) avec l'illustration suivante:



partie la plus large vers la base

ovale

partie la plus large au milieu 2 elliptique

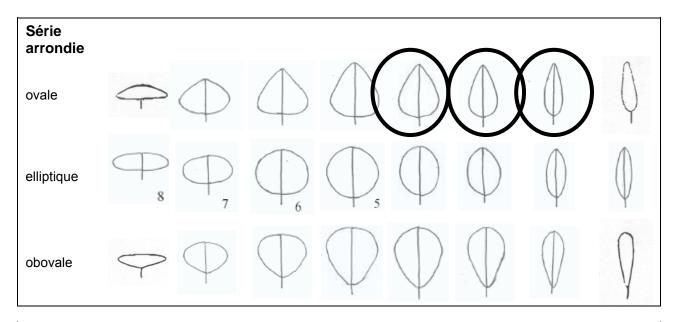


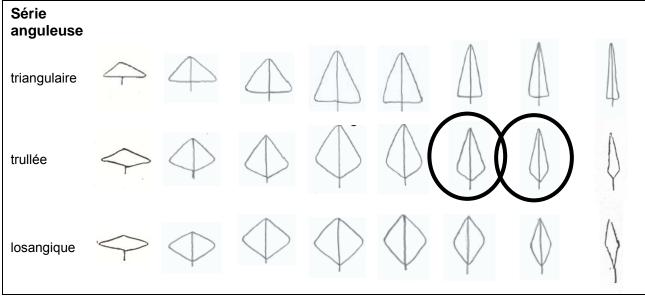
partie la plus large vers l'apex

3 obovale

Exemple 3 (un cercle indique la forme d'une ou de plusieurs variétés dans la collection de variétés)*

Il existe des variations entre les variétés dans le rapport longueur/largeur (ou rapport largeur/longueur), la forme de la base et le schéma latéral. Le schéma latéral varie entre ovale et trullé.





Caractère(s) possible(s) (exemple 3)

Variante 1

Plante [partie] : rapport longueur/largeur (allongée bas à comprimée élevé) (QN)

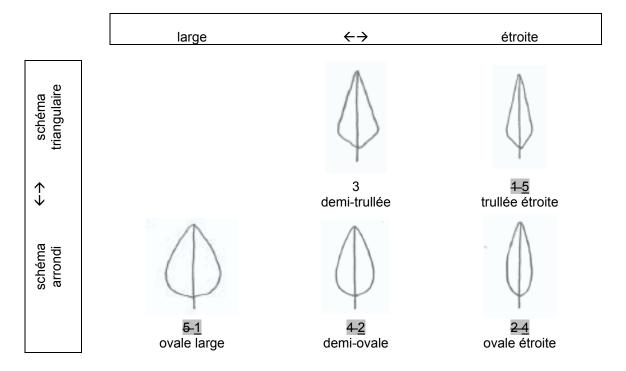
Plante [partie] : forme de la base (aiguë, obtuse, arrondie) (PQ)

Plante [partie] : schéma latéral (nettement arrondie à nettement triangulaire) (QN)

Variante 2

Plante [partie]: forme (ovale large (1); ovale moyenne (2); demi-trullée (3); oval étroite (4); trullée étroite (5)) (PQ)

avec l'illustration suivante*:



Exemple 4*

Il existe des variations entre les variétés dans le rapport diamètre/hauteur hauteur/diamètre, la position de la partie la plus large et le schéma latéral dans la moitié apicale. Le schéma latéral varie entre ovale et trullé.

		rapport dia	rapport diamètre/hauteur <u>hauteur/diamètre</u>					
	schéma latéral dans la moitié apicale (Notes)	comprimée <u>bas</u> (7 <u>3</u>)	moyen (5)	allongée <u>élevé</u> (3 <u>7</u>)	position de la partie la plus large (Notes)			
cylindrique rétrécie	concave (4)				au milieu (1); légèrement vers la base (2); ou fortement vers la base (3)			
conique	terminaison en pointe aplatie (3)				au milieu (1); légèrement vers la base (2); ou fortement vers la base (3)			
ovoïde	arrondie (1)				légèrement vers la base (2); ou fortement vers la base (3)			
cylindrique	parallèle (2)		<u></u>	<u> </u>	au milieu (1)			
ellipsoïde	arrondie (1)	MV			au milieu (1)			
		(aplatie)	(arrondie)	(elliptique)				

Caractère(s) possible(s) (exemple 4)

Variante 1

a) rapp ort diamètre/hauteur hauteur/diamètre (QN) :

par exemple : très comprimée <u>bas</u> (9<u>1</u>); modérément comprimée <u>bas</u> (7<u>3</u>); moyen (5); modérément allongée <u>élevé</u> (3<u>7</u>); très allongée <u>élevé</u> (1<u>9</u>)

b) position de la partie la plus large (QN) :

par exemple : au milieu (1); légèrement vers la base (2); fortement vers la base (3);

c) schéma latéral dans la moitié apicale (PQ) :

par exemple : arrondie (1); parallèle (2); terminaison en pointe aplatie (3); concave (4)

Variante 2

a) rapp ort diamètre/hauteur hauteur/diamètre (QN) :

par exemple : très comprimée <u>bas</u> (9<u>1</u>); modérément comprimée <u>bas</u> (7<u>3</u>); moyen (5); modérément allongée <u>élevé</u> (3<u>7</u>); très allongée <u>élevé</u> (4<u>9</u>)

b) forme générale (PQ) :

par exemple : cylindrique rétrécie (1); conique (2); ovale (3); cylindrique (4); elliptique (5)

avec l'illustration suivante :

	-	schéma latéral da	ans la moitié apicale	\rightarrow
	concave	terminaison en pointe aplatie	arrondie	bords parallèles aplatis
à la base ← position de la partie la plus large → au milieu	1 cylindrique rétrécie	2 conique	3 ovale 5 elliptique (y compris arrondie et aplatie)	4 cylindrique

Exemple 5

les variations entre les gammes de formes illustrées comme suit :



Caractère(s) possible(s) (exemple 5)

Variante 1

b)a) position de la partie la plus large (QN) :

par exemple : fortement vers la base (1); modérément vers la base (3); au milieu (5); modérément vers l'apex (7); fortement vers l'apex (9)

a)b) rapport longueur/largeur (QN):

par exemple : très comprimée <u>bas</u> (91); modérément comprimée <u>bas</u> (73); moyen (5); modérément allongée <u>élevé</u> (37); très allongée <u>élevé</u> (49)

Variante 2

Forme gé nérale (PQ): tri angulaire (1); ovale (2); circul aire (63); elliptique (54); oblo ngue (45); linéaire (36); obovale (87); oblancéolée (78); spatulée (9); obtriangulaire (10)

(Note: lo rsque la forme générale est pré sentée comme un caractère pseudo-qualitatif unique, le s niveaux devraient être classés dans l'ordre suivant: classe ment primaire: du point le plus la rge au-dessous du milieu au point le plus large a u-dessus du milieu; classement secondaire: de étroit large à large étroit (rapport longueur/largeur de élevé bas à bas élevé).

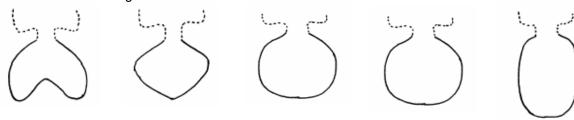
avec l'illustration suivante :

-	partie la	a plus large	\rightarrow	
(au-dessous du milieu)	au milieu		(au-dessus du milieu)	

étroite (allongée <u>élevé</u>) 36 linéaire largeur (rapport longueur/largeur) 45 78 oblancéolée spatulée oblongue Ψ 2 10 triangulaire large (comprimée <u>bas</u>) elliptique obovale obtriangulaire ovale 63 circulaire

Exemple 6

les variations entre les gammes de formes illustrées comme suit :



Caractère(s) possible(s) (exemple 6)

Variante 1

a) schéma latéral (QL)

par exemple : réniforme (1); losangique (2); elliptique (3)

b) rapport longueur/largeur (QN):

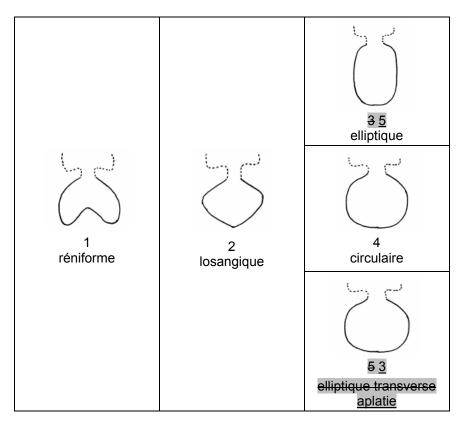
par exemple : comprimée bas (31); moyen (2); allongée élevé (13)

Variante 2

Forme générale (PQ) : réniforme (1); losangique (2); elliptique transverse aplatie (53); circulaire (4); elliptique (35)

avec l'illustration suivante :

<i>→allongée <u>éle</u>vé</i>
<u>s</u> ←rapport longueur/largeur ⇒
comprimée <u>bas</u>

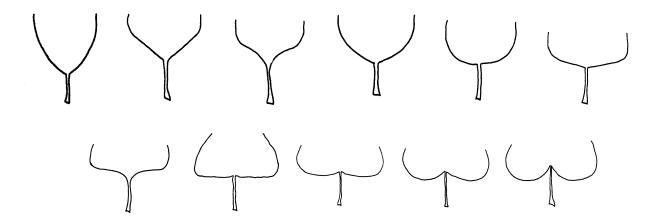


2.3 Caractères liés à la forme de la base

- 2.3.1 Comme cela est expliqué dans la section 2.1, il n'est néce ssaire d'élaborer un caractère pour décrire la forme de la base que lorsque la différence de forme entre les variétés composant la collection n'a pas été prise en considération dans le rapport longueur/largeur ou la position de la partie la plus large concernant toute la partie de plante.
- 2.3.2 De même que pour les formes planes, bien que la forme de la base puisse être considérée comme un caractère p seudo-qualitatif il peut s'avére r utile d'é laborer de s caractères q uantitatifs ou qualitatifs pour décrire cette forme plutôt que de la considérer comme un caractère pseudo-qualitatif unique. On citera à cet égard l'angle de la base (considéré, par exemple, comme un caractère quantitatif) et la courbure à la base, dont un exemple est présenté ci-dessous à des fins d'illustration.

Exemple

Les variations entre les gammes de forme de la base illustrées comme suit :



Caractère(s) possible(s)

Variante 1

- a) angle de la base (QN):
 - p. ex. aigu (1); obtus (2); droit (180°) (3); faiblement rentrant (4); fortement rentrant (5)
- b) courbure à la base (QN):
 - p. ex. concave (1); plat (2); convexe (3)

Variante 2

Forme de la base (PQ) : cunéiforme, convexe (1); c unéiforme, droite (2); cunéiforme concave (3); cunéiforme large, convexe (4); cunéiforme large, droite (5); cun éiforme large, concave (6); arrondi e (7); plate (8); faiblement cordiforme (9); moyennement cordiforme (10); fortement cordiforme (11).

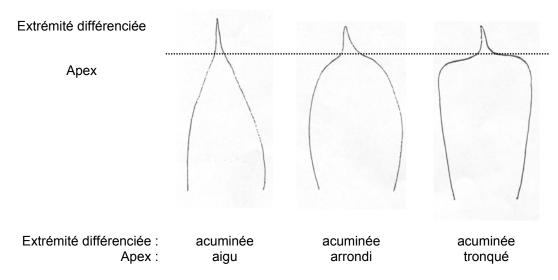
avec l'illustration suivante :

		← angle à la base →					
		aigu	obtus	droit	faiblement rentrant	moyennement rentrant	fortement rentrant
↑	convexe	1 cunéiforme, convexe	4 cunéiforme large, convexe	7 arrondie	9 faiblement cordiforme	10 moyennement cordiforme	11 fortement cordiforme
courbure	plate	2 cunéiforme, droite	5 cunéiforme large, droite	8 plate			
\	concave	3 cunéiforme concave	6 cunéiforme large, concave				

2.4 Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité

- 2.4.1 L' APEX (part le sommital e ou distale) d'un organ e ou d' une partie de plante est l'extrémi té la plus éloignée de son point d'attache.
- 2.4.2 Dans certains cas, l'extrémité distale de l'apex peut être différenciée en une "EXTRÉMITÉ". La forme de l'apex est alors considérée comme la forme générale, à l'exclusion d'une extrémité différenciée (si elle est présente).

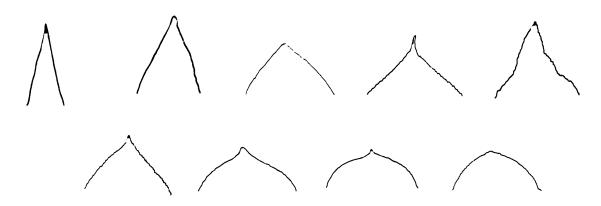
Par exemple:



- 2.4.3 Comme cela est expliqué dans la section 2.1, il n'est néce ssaire d'élaborer un caractère pour décrire la forme de l'apex que lorsque la différence de forme entre les variétés composant la collection n'a pas été prise en considération dans le rapport longueur/largeur ou la position de la partie la plus large concernant toute la partie de plante.
- 2.4.4 De même que pour les formes planes, bien que la forme de l'apex puisse être con sidérée comme un caractère p seudo-qualitatif, il peut s'avérer utile d'élaborer des caractères quantitatifs ou qualitatifs pour décrire cette forme plutôt que de la considérer comme un caractère pseudo-qualitatif unique. On citera à cet égard l'angle de l'apex (considéré, par exemple, comme un caractère quantitatif).
- 2.4.5 Lorsque l'extrémité est différenciée dans le cadre de la forme générale de l'apex, des caractères liés à la form e d e cette extrémi té peuve nt ê tre éla borés indépendamment de ceux qui concernent la form e générale de l'apex. Différentes combinaisons sont possibles entre ces deux catégories : par exemple, un premier caractère décrivant la forme g énérale de l'apex (p. ex. aigu, obtu s, arrondi) a ssocié à u n se cond caractère décrivant l'échancrure à l'apex (absente, présente) ou l'extrémité apiculée (absente, présente).
- 2.4.6 S'agissant des formes de l'extrémité, il peut être plus approprié de re courir à un caractère simple, comme la longueur de l'extrémité, que d'utiliser des termes botaniques. La seule différence entre mucronée et aristée, par exemple, est la longueur de l'extrémité, la seule différence entre cuspidée et pointue est la longueur de l'extrémité et la seule différence entre échancrée et rétuse est l'angle et la profondeur de la découpure. Par conséquent, on peut également quantifier ces paires, s'il y a lieu, en indiquant par exemple la "longueur de l'extrémité" ou la "profondeur de l'échancrure" plutôt que d'uti liser les termes botaniques consacrés.

Exemple

La gamme des variations de forme de l'apex illustrée comme suit :



Caractère(s) possible(s)

Variante 1

- a) angle de l'apex (extrémité exclue, si elle est présente) (QN) :
 p. ex. fortement aigu (1); modérément aigu (2); angle droit (3); modérément obtus (4); fortement obtus (5)
- b) longueur de l'extrémité acuminée (QN) : p. ex. absente ou courte (1); moyenne (2); longue (3)

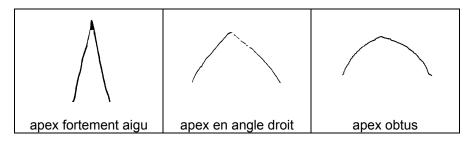
Variante 2

- a) angle de l'apex (extrémité exclue, si elle est présente) (QN) :
 p. ex. fortement aigu (1); modérément aigu (2); angle droit (3); modérément obtus (4); fortement obtus (5)
- b) extrémité (PQ) : absente ou très faible (1); mucronée (2); étroite courte acuminée (3); large courte acuminée (4); étroite longue acuminée (5); large longue acuminée (6)

avec l'illustration suivante :

			← longueur de l'extrémité →					
			absente ou très faible	courte	moyenne	longue		
xtrémité →	étroite		[voir ci-dessous]	2 mucronée	3 étroite courte acuminée	5 étroite longue acuminée		
← largeur de l'extrémité	large				4 large courte acuminée	6 large longue acuminée		

Exemples d'extrémité : absente ou très faible (1) avec différents angles d'apex (caractère (a)) :

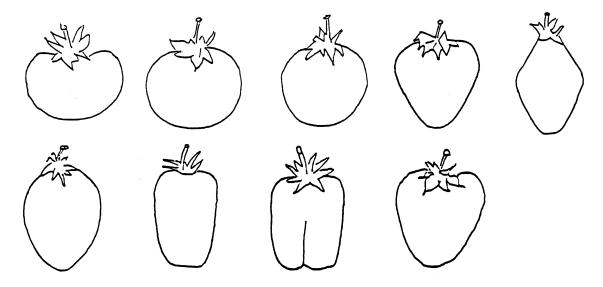


2.5 Combinaison de caractères liés à la forme plane complète, à la forme de la base et à la forme de l'apex

L'exemple suivant illustre la façon dont la forme générale d'un organe ou d'une partie de plante peut être observée en relation avec les composantes de la forme expliquées dans les sections 2.2 à 2.4.

Exemple

La gamme des formes couvertes illustrée comme suit



peut être observée en relation avec les caractères suivants :

- a) rapport longueur/largeur (QN):
 - p. ex. très comprimée <u>bas</u> (9<u>1</u>); modérément comprimée <u>bas</u> (7<u>3</u>); moyen (5); modérément allongée élevé (37); très allongée élevé (49)
- b) position de la partie la plus large (QN) :
 - p. ex. au milieu (1); modérément vers la base (2); fortement vers la base (3);
- c) forme de la base (QN/PQ):
 - p. ex. pointue (1); arrondie (2); creuse (3)
- d) forme de l'apex (QN/PQ) :
 - p. ex. pointu (1); arrondi (2); tronqué (3); échancré (4)

Le table au ci-dessous illu stre la fa çon dont le s différentes composantes cou vrent la gamme de s formes générales. Il n'est p as a proprié dan s le cas de s prin cipes di recteurs d'examen m ais ses illu strations peuvent se révéler utiles pour préciser les parties à observer selon les caractères :

	forme de la base				
forme de l'apex	pointue (1)		arrondie (2)		creuse (3)
pointu (1)					
arrondi (2)			(ovale)	position de la partie la plus large	
		rapport longueur/largeur	(ronde)	rtie la plus large	
		eur/largeur	(aplatie)		The state of the s
tronqué (3)					
échancré (4)					

2.6 Caractères liés à la forme tridimensionnelle

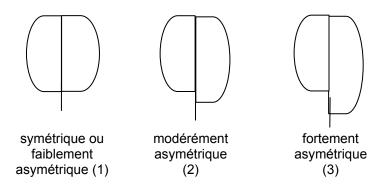
Autant que possible, les parties de plantes tridimensionnelles doivent être décrites en section transversale comme des formes planes ou bidimensionnelles (voir la section 2.1 : rapport longueur/largeur, position de la partie l a pl us la rge, ba se, forme et schéma laté ral), pa r exemple a u m oyen de cara ctères en se ction transversale, vue laté rale, se ction lon gitudinale, etc. Pou r décrire la fo rme tri dimensionnelle de ma nière exhaustive, il peut ég alement être nécessaire d'uti liser, par exemple, un caractère dé crivant un inté rieur creux ou so lide en sus de s caractères lié s à la fo rme plane. Les caractères li és aux fo rmes tridimensionnelles ne doivent être utilisés que lorsque la description bidimensionnelle du caractère se révèle peu pratique.

2.7 Symétrie

- 2.7.1 La symétrie latérale par rapport à l'axe principal peut être traitée de différentes facons. Par exemple :
- a) la symétrie latérale des formes de parties de plantes peut être e xaminée dans le cadre d'une forme pa rticulière. Ainsi, les forme s falciforme et lunulée sont latéral ement asymétriques (voi r la section 1.6); ou
- b) il peut être utile de faire de la symétrie un caractère séparé. C'est alors au cas par cas qu'il faut décider si le caractère retenu pour décrire la symétrie est qualitatif (symétrique/asymétrique), quantitatif (par exemple symétrique ou faiblement asymétrique (1), modérément asymétrique (2), fortement asymétrique (3)) ou pseudo-qualitatif.

Exemple:

caractère quantitatif concernant la symétrie



2.8 Forme: types d'expression et niveaux/notes

Le type d'expression (qualitatif, quantitatif ou pseudo-qualitatif) des caractères décrivant les composantes de la forme d oit être examin é séparément pour chaque situation. En particulier, comme cela est expliqué au paragraphe 1 de l'an nexe 4 du document TGP/7 intitulé "É laboration des principes directeurs", "on doit [...] garder à l'esprit que des caractè res apparemment très semblables da ns différents type s de plant e ou différents o rganes d'une même plante peuve nt corres pondre en fait à diffé rents type s de déte rminisme génétique". Ainsi, le caractère "position de la partie la plus large" peut être qualitatif pour tel ou tel type de plante ou d'organe et quantitatif pour tel autre. Pa r conséquent, les notes suivantes visent uniquement à indiquer les situations les plus normales :

- a) rapport longueur/largeur : il s'agit normalement d'un caractère quantitatif
- b) position de la partie la plus larg e : dans la m ême sé rie d e pré sentations laté rales (par exemple, arro ndie), il s'agit no rmalement d'u n cara ctère q uantitatif. T outefois, lo rsque le s varié tés correspondent à plusieu rs série s de p résentations latérales (p ar exemple, a ngulaire et h astiforme), la position de la partie la plus large sera un caractère pseudo-qualitatif ou qualitatif plutôt que quantitatif:
 - c) forme de la base (voir la section 2.3 Caractères liés à la forme de la base);
 - d) forme de l'apex (voir la section 2.4 Caractères liés à la forme de l'apex ou de l'extrémité);
- e) présentation latérale : il n 'y a pas d e situation "normale" p our la pré sentation latérale, laquelle peut être un caractère qualitatif, quantitatif ou pseudo-qualitatif.

2.9 Forme : définition du caractère

Comme tout autre caractère, ch aque ca ractère dé crivant la form e doit être défini avec p récision. Il est particulièrement important, dans ce cas, de p réciser quelle partie de la pl ante doit être observée comme dans les exemples suivants :

Feuille: rapport longueur/largeur

- indiquer si une extrémit é (par exemple, une extrémité a ristée) d oit ê tre in cluse dans l'observation de la longueur de la feuille ou en être exclue;
- indiquer si le point de référence pour la "base" doit être le point d'attache ou la partie la plus basse de la partie de plante observée (par exemple, pour une feuille cordiforme);
- indiquer comment observer le rapport largeur/longueur longueur/largeur dans le cas des formes latéralement asymétriques.

Feuille : position de la partie la plus large

- indiquer si une extrémit é (par exemple, une extrémité a ristée) d oit ê tre in cluse dans l'observation de la position de la partie la plus large ou en être exclue;
- indiquer si le point de référence pour la "base" doit être le point d'attache ou la partie la plus basse de la partie de plante (par exemple, pour une feuille cordiforme);
- indiquer comment ob server la po sition de la partie la plus la rge d ans le cas d es formes latéralement asymétriques.

2.10 Forme : caractères figurant dans le questionnaire technique

Lorsque les conditions normalement requi ses sont remplies pour qu'un caractère figure dans le questionnaire technique (voir le paragraphe GN 13.3 de l'ann exe 3 du document TGP/7), les caractères élaborés conformément aux orientations définies dans ce document peuvent être intégrés dans le questionnaire technique. Le paragraphe GN 13.3.4 de l'annexe 3 du document TGP/7 précise toutefois que "au be soin, les caractères figurant dans le sprincipes directeurs d'examen peuvent être simplifiés (par exemple, de signature que coule ur peuvent être établis au lie u de deman der l'indication du numéro de référence du code RHS des couleurs) en vue de leur in clusion dans le quiestionnaire technique, si ce la facilite son établissement par l'obtenteur. Par ailleurs, les caractères définis dans les principes directeurs d'examen peuvent être foirmulés de manière différente, si cela permet aux obtenteurs de les décrire de manière plus précise et si ces informations sont utiles pour la réalisation de l'essai". Ain si, dans certains cas, il peut se révéler niécessaire de permettre aux obtenteurs de décrire la forme d'un e façon qui soit largement re connue. Le questionnaire technique peut alors inviter les obtenteurs à indi quer la forme ein apportant les précisions suivantes :

- a) Formes planes symétriques simples : indiquer la forme confo rmément au tabl eau de s formes planes symétriques simples (voir la section 1.5), par exemple, oblongue étroite.
- b) Autres forme s plane s : indique r la forme conformément aux autres fo rmes plane s re censées dans la section 1.6, en indiquant, lorsque c'est utile, la largeur relative, par exemple, cordiforme étroite.

[L'annexe II suit]

^{*} L'ordre des illustrations a été inversé (de forme comprimée à allongée ou de rapport bas à élevé).

ANNEXE II

PROPOSITION DE TEXTE À INSÉRER DANS LE document TGP/14 : section 2 : Termes botaniques, sous-section 2 : formes et structures : i. formes : section 2

NOUVEAU PARAGRAPHE 2.9 – UTILISATION DE CARACTÈRES COMPOSITES POUR DÉTERMINE R LA DISTINCTION ET L'HOMOGÉNÉITÉ

Il est po ssible d'établi r d es caractères suppl émentaires pour compa rer les variétés en cal culant des caractères "compo sites" q ui co rrespondent aux combinaisons mathématiques d e cara ctères exista nts examinés de faço n i ndépendante. Si ce procédé p eut facilite r l'évaluation de s diffé rences importantes entre vari étés, certaine s mesures de sauve garde restent nécess aires pour en garantir une utilisatio n adéquate. Par conséquent, les caractères composites doivent :

- a) décrire un caractère définissable de la plante. S'il es t possible de cal culer une valeur mathématique pour n'importe quelle combinaison de deux caractères (par exemple la date de floraison divisée par la lo ngueur de la feuille), seul s le s calculs qui décrivent un caractère biologique réel doivent pouvoir être insérés dans les procédures. Les exemples admissibles seraient le calcul d'un caractère bi dimensionnel tel que la surface, fondé sur des me sures linéaires de la longueur et de la largeur. Des caractères mo rphologiques relatifs à un li en peuvent aussi être calculés, notamment les différences entre la longueur de s'épi mesurées indépendamment. De même, pour le s caractères physiologiques, un compo site peut être calculé pour décrire la période de dével oppement d'une plante par exemple, par sou straction des dates ou heures correspondant à l'émergence du bouton floral et à l'anthèse. Tout autre type de caractère composite qui dé crit les caractéristiques d'une plante conviendra de façon égale;
- b) être indépendants des caractères qui les composent fournir des informations supplémentaires en plus de celles sur les caractères qui les composent. Il est important de comprendre le lien entre un caractère comp osite et les caractè res qui le composent. Conformément a ux principes directeurs du document TGP/14, il convient de déterminer si la même différence est répétée ou non. À cette fin, il faudrait compa rer de quelle manière chaque composant établit la distinction entre un ensemble de pai res de va riétés et, plus préci sément, s'il existe un e grande similitude dans les différences entre variétés relevées par un caractère composite et celles relevées par ses composants.

L'évaluation de l'ho mogénéité doit être menée de la même manière que pour tout autre caractère, conformément aux critères énoncés dans le document TGP/10 ("Examen de l'homogénéité") pour les caractères et types de cultures examinés.

L'adoption de nouvea ux caractè res composites doit don c être envisa gé e spèce par e spèce et le respect des critères susmentionnés doit être établi grâce à des preuves d'indépendance vis-à-vis des composants et à la définition du caractère de la plante qui est examiné.

Note d'information

Le document TG/1/3, intitulé "I ntroduction géné rale à l'ex amen de la distinction, de l'homogénéit é et de la stabilité et à l'harmonisation des descriptions des obtentions végétales" stipule que :

"4.6.3.Combinaison de caractères

- "4.6.3.1 Cette e xpression désigne la simple combinaison d'un petit n ombre de carac tères. Pou r au tant que la combinaison soit biologiquement significa tive, des caractères qui sont observés séparément peuv ent ultérieurement être combinés (par e xemple le rapp ort longueur/largeur) pour donner un caractère combiné. Les caractères combinés doivent être examinés du point de vue de la distinction, de l'homogénéi té et de la stabilité au m ême titre que d'autres caractères. Dans certains c as, ces caractère s combinés sont exami nés à l'aide de techniq ues telles que l'anal yse d'images. Les méthodes d'examen DHS adaptées en pareil cas sont précisées dans le document TGP/12 'Caractères spéciaux'.
- "4.6.3.2 Il ne faut pas confondre la combinaison de cara ctères avec l'application de méthodes telles que l'anal yse à plusieurs variables'. Les possi bilités d'utilisation de l'analyse à plusieurs variables sont étudiées dans le document TGP/9 'Examen de la distinction'."

ANNEXE III

PROPOSITION DE TEXTE EN VUE DE LA RÉVISION DU DOCUMENT TGP/14 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES, SOUS-SECTION 2 : FORMES ET STRUCTURES : I. FORMES : 2., DÉVELOPPEMENT DE CARACTÈRES LIÉS À LA FORME, NOUVELLE SECTION

2.8 Angle sous lequel observer les formes de plantes.

Si besoin, u ne explicatio n con cernant l'angle so us l equel ob server la forme doit être insérée da ns l es principes directeurs d'examen.

Exemple issu du document TG/53/7 pour le pêcher :

Ad. 36 : Fruit : symétrie (vue de l'extrémité pistillaire)



symétrique



fortement asymétrique

 \rightarrow

Exemple issu du document TG/84/4 Corr. pour le prunier japonais :

Ad. 32 : Fruit : forme en vue latérale

(en dessous du milieu)	au r	nilieu	(au dessus du milieu)	
5 cordiforme	ellip	2 tique		
			P	P
	1 oblongue	3 circulaire	7 obcordiforme	6 obovale
		4 aatie		

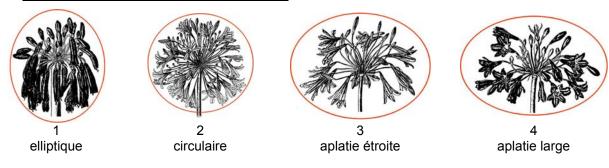
partie la plus large

narrow

large (comprimé) ← largeur (rapport longueur/largeur) →

Exemple issu du document TG/266/1 pour l'agapanthe :

Ad. 21 : Inflorescence : forme en vue latérale



[L'annexe IV suit]

CAJ/67/11

ANNEXE III

PROPOSITION DE TEXTE EN VUE DE LA RÉVISION DU DOCUMENT TGP/14 : SECTION 2 : TERMES BOTANIQUES, SOUS-SECTION 2 : FORMES ET STRUCTURES : III. DÉFINITION DES TERMES FORME ET STRUCTURE

<u>Termes</u>	<u>Définition/commentaires</u>		
Pédoncule	Une tige soutenant <u>une</u> fleur ou un fruit solitaire ou une inflorescence ou soutenant une infructescence après fécondation .		
Pédicelle	Un une tige <u>pédoncule</u> qui relie les fleurs ou fruits isolés à la tige principale du <u>pédoncule</u> de l'inflorescence ou de l'infructescence.		
Pétiole	Un pédoncule qui relie la limbe à la tige.		
Pétiolule	Le pédoncule de l'un ou l'autre des folioles qui constituent une feuille composée.		
Fleur isolé e	Une fleur isolée est la structure reproductive trouvée dans les plantes à floraison. Une fleur isolée peut être une fleur solitaire ou faire partie d'une inflorescence.		
Épi	Une inflorescence indéfinie avec des fleurs sessiles sur un axe sans ramifications.		

Traduction:

English	Français	Deutsch	Español
Peduncle	doncule	Blütenstandsstiel	<u>Pedúnculo</u>
Pedicel	dicelle	Blütenstiel	Pedicelo
Petiole	iole	Blattstiel	Peciolo
Petiolule	iolule	Blattfiederstiel	Peciolulo

[Fin de l'annexe IV et du document]